

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20231009-D_09_10_23_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2023

Affichage : 13/10/2023

Délibération n°09-10-2023-028

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 9 octobre 2023*

Date de convocation	3 octobre 2023
Date d'affichage	3 octobre 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	46
Votants	48 (dont 2 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 9 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Étaient présents : 45 - M. Serge AUGER, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Était représenté : 1 - M. Éric BARBIER représenté par M. Pierre CRUCHET.

Pouvoirs : 2 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ.

Étaient excusés : 7 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GÉNÉRAL 2023

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget général 2023 voté le 12 avril 2023,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°1 du budget général 2023 :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
014	73928	Autres prélèvements pour reversement de fiscalité	0 €	+	10 480 €	10 480 €
023	023 OS	Virement à la section d'investissement	3 336 243,63 €	-	40 961 €	3 295 282,63 €
65	65888	Charges diverses de la gestion courante - Autres	2 291 357,41 €	+	70 481 €	2 361 838 €
TOTAL DEPENSES						40 000 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
73	7358	Autres fractions de TVA	1 491 537 €	-	1 491 537 €	0 €
74	74773	FEADER	0 €	+	40 000 €	40 000 €
	74832	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0 €	+	1 367 340 €	1 367 340 €
	74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0 €	+	124 197 €	124 197 €
TOTAL RECETTES						40 000 €

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0 €	+	24 000 €	24 000 €
	21321	Immeubles de rapport	107 320 €	-	107 320 €	0 €
23	2313	Constructions	131 000 €	+	83 320 €	214 320 €
TOTAL DEPENSES						0 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	3 336 243,63 €	-	40 961 €	3 295 282,63 €
13	1321	Subv Equip. Non transférable - Etat et établissements nationaux	0 €	+	40 961 €	40 961 €
	op 5123	Aménagement bâtiment Rue du Moulin à Tan				
TOTAL RECETTES						0 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget général 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2023	DM n°1	BP 2023 actualisé
Section de fonctionnement	17 242 292,14 €	40 000 €	17 282 292,14 €
Section d'investissement	17 543 245,63 €		17 543 245,63 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 9 octobre 2023

Pour extrait conforme

Le 10 octobre 2023

Le Président

M. Didier REVEAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

